

Après une allocution introductrice de notre Président BRATIERES qui évoque notamment l'importance du rôle de l'Ingénieur dans une Société industrielle dont il est devenu un rouage essentiel. Monsieur BETTENCOURT, Ministre du Plan et de l'Aménagement du Territoire rappelle les principaux objectifs assignés par le VIè Plan : croissance de 45% de la production industrielle, création de 250.000 emplois nouveaux, effort particulier des Pouvoirs Publics en faveur d'industries prioritaires (Mécanique, Chimie, Electronique, Informatique, Télécommunications), effort important d'expansion sur les marchés extérieurs.

Répondant au Président BRATIERES, Monsieur BETTENCOURT souligne la nécessité d'un équilibre harmonieux entre le pouvoir technologique et le pouvoir politique pour la définition des grands objectifs économiques du pays. Le Ministre se déclare optimiste quant à la réalisation effective du VIè Plan, compte tenu des résultats des années 1971 et 1972, et exprime en conclusion l'espoir de voir ses efforts pour obtenir des conditions favorables à la poursuite de l'expansion dans le cadre du budget 1973 couronnés de succès.

Un débat s'instaure ensuite autour des thèmes développés par le Ministre. Pour Monsieur LAVERAN, Président de la Fédération Nationale des Industries Electroniques, les prévisions du Plan sont en passe d'être globalement tenues au cours des années 1971 et 1972, mais cette affirmation recouvre des situations très diverses. Les Industries des Biens d'Equipement, qui ont connu un taux d'expansion record en 1971 et une croissance de 50% des exportations par rapport à 1970, semblent en position moins favorable en ce début 1972. Par contre, l'Industrie des composantes électroniques en crises depuis 18 mois, semble devoir reprendre un rythme de développement normal.

Monsieur LAVERAN se félicite enfin que les conclusions du VIè Plan quant aux difficultés de financement de l'Industrie Electronique aient été rapidement suivies d'effets puisque le Plan "Electro-

nique Professionnelle" destiné à faciliter la reconversion des activités militaires et l'expansion sur les marchés civils extérieurs a récemment été lancé par les Pouvoirs Publics.

Monsieur ZIEGLER, Président de la SNIAS et de l'Union Syndicale des Industries Aéronautiques et Spatiales, retrace ensuite l'évolution de l'Industrie Aéronautique en France au cours des vingt dernières années et remarque que l'importance du Plan est, pour son Industrie, moins grande que pour d'autres secteurs. D'une part, les grands programmes aéronautiques ont des cycles excédant la durée du Plan, d'autre part, l'orientation résolument européenne de ces programmes conduit les Industriels à dépasser la simple notion d'économie nationale, et préfigure les relations économiques de l'Europe de demain. Toutefois, les travaux du VIè Plan ont permis de déterminer certaines priorités : développement du moteur civil de 10 tonnes de poussée, phases industrielles des programmes AIRBUS, CONCORDE, MERCURE, etc...

Monsieur ALLEGRE, Délégué à l'Informatique, souligne, en réponse à une question, la similitude des problèmes de l'Industrie de l'Informatique avec l'Aérospatiale précédemment évoquée : forte domination américaine initiale (90% du marché), nécessité pour l'Industrie Française d'exister, ce qui fut le but du premier Plan Calcul pur pour la période 1967-1971. La deuxième phase, celle de la coopération européenne, est maintenant entamée puisque les firmes C.I.I. et SIEMENS ont très récemment signé un accord qui leur permet de devenir le pivot de l'Informatique Européenne. Là aussi, il est très net que le cadre purement national du Plan Calcul doit être dépassé.

Enfin, Monsieur TREILLE, Secrétaire Général de la Commission Permanente de l'Electronique du Plan, apporte d'intéressantes précisions sur l'évolution de l'emploi des Ingénieurs et Cadres dans l'Industrie de l'Electronique, de l'Informatique et des Télécommunications. Selon les prévisions, l'augmentation globale des effectifs de l'Industrie sera très faible dans

les domaines Grand Public, Biens d'Équipement et Composites, importante dans les Télécommunications et l'Informatique. Dans ces secteurs cependant, seule l'Informatique sera fortement consommatrice d'Ingénieurs (Analystes et Concepteurs de Systèmes). Les Télécommunications verront surtout une forte augmentation des effectifs de production.

J.F. PERRET

P.S. A l'heure du bilan, il nous faut remercier tout particulièrement la Direction de l'École qui a bien voulu prendre en charge une partie du financement de cette manifestation, ainsi que tous les camarades qui ont bien voulu consacrer quelques heures de leur temps afin d'assurer la parfaite organisation matérielle du dîner-débat.

Assemblée Générale

du 21 - 10 - 72 - toulouse

L'Assemblée Générale s'est déroulée cette année dans la salle de conférence du Laboratoire de Banlève : 49 personnes étaient présentes à cette réunion.

EXAMEN DES RAPPORTS.-

Après présentation du rapport financier par le Trésorier, la parole est donnée au Commissaire au Compte, M. SIMONNE, dont vous trouverez le rapport joint à ce bulletin.

VI^e PLAN

et

EXPANSION INDUSTRIELLE DE LA FRANCE

Echos du Dîner-Débat du 26 Avril

2111

Le 26 Avril dernier s'est déroulée, dans le cadre parisien du Pré Catelan, une des plus importantes manifestations qu'ait organisée notre Association depuis sa création.

Près de 200 Ingénieurs N7 et de nombreuses épouses étaient venus assister à un dîner-débat placé sous le thème "VI^e PLAN ET EXPANSION INDUSTRIELLE DE LA FRANCE", avec la participation de très nombreuses personnalités de l'Administration et de l'Industrie. L'École avait envoyé une représentation particulièrement importante puisqu'autour du Professeur NOUGARO, Directeur de l'École, on retrouvait l'ensemble des responsables des Filières d'enseignement. Notons également la participation de nombreux Présidents d'Association d'Ingénieurs (Supelec, Telecom, Grenoble, Nancy etc...) ainsi que celle de Mr. MOUTON Président du Conseil National des Ingénieurs Français dont l'intervention au cours du débat ne donna malheureusement pas aux personnalités et aux camarades présents une image flatteuse de l'important groupement qu'il représente depuis peu.

voulu prendre en charge. Dans toutes les années, il y a lieu de développer d'une manière très forte les enseignements de gestion, d'économie, de marketing ; je pense qu'à ce moment-là, nous formerons des Ingénieurs qui seront particulièrement appréciés sur le marché du travail.

Je n'oublie pas bien entendu les langues absolument indispensables de nos jours pour assurer les contacts internationaux qui vont devenir encore plus fréquents qu'ils ne sont actuellement. Notre enseignement doit être évolutif et ne pas se figer.

Tout doit être réglé dans le souci unique de notre Etablissement qui est une Ecole unique. C'est ainsi que j'ai incité des rapprochements de plus en plus fréquents entre les responsables de filières, entre les enseignants de filières, par spécialité, pour arriver à reconstituer des enseignements communs au niveau de la première année. Je trouvais en effet anormal que l'on enseigne un certain programme dans une filière pour reprendre, par un autre enseignant, le même programme sous des formes parfois identiques dans une autre filière. Autrement dit, il est indispensable que les différentes filières ne constituent pas, à l'intérieur de notre Ecole, 4 divisions indépendantes les unes des autres, mais, au contraire, que s'agglomèrent les unes avec les autres, elles réalisent pleinement une Ecole. Ce point est, à mon avis, fondamental.

Voici quelques idées jetées peut-être un peu au hasard mais sur lesquelles j'aimerais que s'amorce une sorte de discussion. Ce bulletin doit être lu par tous. Je souhaiterais que les lignes qui précèdent puissent donner à quelques lecteurs l'occasion de me faire des suggestions, des remarques ou des critiques. Je serais très heureux de pouvoir y répondre ou de suivre toutes suggestions que l'on pourrait me faire pour accentuer le renom de cette Ecole que nous aimons tous.

J. NOUGARO (I.E.T., 1946).

M. SIMONNE pense que le bilan exact est difficile à faire compte tenu du fait que les comptes de l'Association sont arrêtés à Septembre alors que ceux du C.F.C. couvrent une année légale. On peut donc espérer un bilan plus favorable que celui prévu par le Trésorier, à fin 72.

Les rapports ayant été distribués avant l'AG, il est procédé à un vote sans lecture préalable.

Le quitus est voté à l'unanimité.

RESULTAT DES ELECTIONS.

Nombre de candidats à élire : 10
" de candidatures : 10

Votants : 140

Ont obtenu :

ANDRE bernard	139 voix
ARNAL Jean	139 "
d'AST Louis	138 "
BORTOLET Daniel	140 "
BOUCHER Jacques	140 "
de FERNEL Bernard	140 "
HAMANT Pierre	139 "
PERRET Jean François	140 "
POGGIALI Marcel	140 "
RABOURDIN Jacques	140 "

Scrutateurs:

BORTOLET Daniel	(70)
SEIGNEURIE René	(72)

Tous les candidats sont élus.

COOPTATION DE MEMBRES SUPPLEMENTAIRES AU C.A.

Il est demandé à l'AG d'autoriser le CA à coopter 1 ou 2 membres supplémentaires dans le cas où il le jugerait souhaitable.

Cette personne serait un candidat éventuel à la présidence.

La demande est acceptée à l'unanimité.

ECOLE.-

Monsieur Le Directeur J. NOUGARO fait un exposé sur le fonctionnement de l'Ecole (lire son article inclus dans ce bulletin). Effectif étudiants : le nombre d'étudiants admis cette année est en augmentation malgré une diminution en option informatique.

CENTRE DE FORMATION CONTINUE.-

L'Association consciente du rôle important que doit jouer l'Ecole dans la diffusion de la Formation Continue, a souhaité, dès la constitution du C.F.C.N7, voir l'ENSEEIHIT prendre une responsabilité accrue à tous les échelons de cette organisation, lorsqu'elle en aurait les moyens ou le désir.

Actuellement ce Centre de Formation Continue a été intégré à l'I.N.P. (Institut National Polytechnique) Un accord entre l'Association et l'I.N.P. fixe les modalités de leurs activités respectives.

A l'Ecole a été formée la Commission de Filière Formation Continue dans le cadre INP (réunion du 11.10.72) qui comprend 14 membres dont 50% ont une activité d'enseignement à l'N7 et 50% exercent une activité industrielle ou économique. Parmi ces derniers 3 représentent l'Association.

Cette Commission est provisoirement animée par le Professeur J. GRUAT.

A l'INP a été organisé le Comité Technique:

- UN Président, M. MONTEL pour l'INP
- Huit membres (2 par Ecole, l'N7 étant représentée par MM. GATTI et GRUAT)

Ce Comité technique

- reçoit les propositions de stage des différents milieux
- désigne pour chaque stage un "chargé de mission" qui étudie les possibilités
- harmonise les différentes propositions et élabore ensuite le programme
- désigne les responsables de stage qui sont char-

du Directeur des Etudes est très souhaitable à notre Ecole. Je ferai donc l'impossible pour que nous puissions trouver une solution dans les mois à venir. Toutefois, celle-ci ne pourra intervenir que lorsque sera dégagée sur le budget de l'Ecole une masse financière permettant la rémunération de la personne qui serait choisie.

Actuellement, on peut se demander quel est l'ordre d'urgence des questions à résoudre avant d'arrêter définitivement son choix sur la date de mise en place d'un poste de Directeur des Etudes.

Je vais, en quelques lignes, indiquer les idées majeures qui orienteront mon action dans les mois à venir. J'ai souligné mon principe fondamental concernant l'Unité de l'Ecole. Je pense que celui-ci se concrétisera si, de plus en plus, les enseignements communs se font jour en 1ère année et je souhaiterais même que certains de ces enseignements englobent une partie de la 2ème année.

Un excellent ingénieur ne peut être formé de nos jours que s'il possède une très bonne culture générale. Le schéma que je vois dans la formation d'un Ingénieur en 3 ans (n'oublions pas les deux années minimum de préparation avant l'entrée à l'Ecole) devrait être le suivant : une 1ère année pratiquement commune pour toutes les filières où les enseignements généraux de mathématiques, mécanique, physique, informatique, gestion, langues pourraient être donnés à tous avec une amorce de spécialisation de chacune des techniques. La 2ème année serait consacrée aux enseignements de base de chacune des disciplines choisies avec certains enseignements communs qui prolongeraient ceux de 1ère année. La 3ème année serait véritablement l'année de spécialisation débutant par un stage intégré d'une durée que nous avons fixée au minimum à 6 semaines mais qui devrait aller progressivement à 10 semaines. Cette 3ème année devrait avoir peu de cours mais être consacrée à la préparation d'un sujet de diplôme qui, de plus en plus, devrait être choisi au moment du stage ; ce sujet devrait être préparé en collaboration avec un enseignant ou un industriel, tous deux responsables de l'étudiant qu'ils auraient bien

l'aide très précieuse que peut apporter notre Association à l'Ecole : cette soirée a eu des échos extrêmement importants car elle fut une réussite magnifique.

Ces manifestations ne suffisent pas car elles ne touchent que certains milieux. Les autres doivent être contactés par des notices de style un peu publicitaire dont nous allons entreprendre prochainement la préparation. Une petite commission va travailler à cet effet.

Je n'aurais garde d'oublier la publicité personnelle que peuvent faire tous nos camarades à l'occasion de leur travail journalier.

Le deuxième aspect concerne l'attrait que les étudiants peuvent avoir à rentrer à l'Ecole. Il ne faut pas oublier qu'actuellement aucune Ecole ne peut arriver à intégrer son effectif. Je ne développerai pas les raisons qui conduisent à cet état de faits, mais il est indispensable de diminuer le déficit correspondant. Des actions sont menées avec l'aide de l'Association des Elèves au niveau des classes de Mathématiques Spéciales. Elles se poursuivent dans les premiers cycles des Universités. Cette propagande consiste en des contacts directs effectués par des enseignants et par des étudiants. Enfin, nous soignerons de plus en plus la présentation de la brochure de l'Ecole pour attirer l'attention sur les éléments qui, quelquefois, conditionnent le choix d'un étudiant admis dans plusieurs Ecoles.

Le renom de l'Ecole sera surtout conditionné par la qualité des enseignements et la valeur de ceux qui les assurent. Je crois que nous devrons, dans l'avenir, être beaucoup plus vigilants sur le choix des candidats à des postes d'enseignement importants : il y va, dans un avenir plus ou moins lointain, de la vie de notre Ecole.

Le Directeur des Etudes

Le problème du Directeur des Etudes est souvent posé : il constitue en effet un des éléments fondamentaux qui avait été mis en avant par les représentants de notre Association. Je suis persuadé que la présence

gés de l'exécution et de la gestion des stages - définit la politique publicitaire - est chargé du budget.

Des questions restent en suspens :

- Le problème de la direction effective du C.F.C.
- L'avenir du C.F.C. en dehors de TOULOUSE
- Le rôle réel de l'Association au sein de l'INP.

PUBLICITE.-

Le Conseil d'Administration chargera une Commission de ce problème.

ANNUAIRE.-

Dans l'immédiat, parution début 73 de l'annuaire ancienne formule.

Un Comité d'Experts se joindra à J.P. TOUBOUL pour étudier les diverses solutions permettant d'aboutir à la rénovation de notre annuaire.

Ce Comité transmettra les résultats de son enquête au C.A. qui a été habilité par l'A.G. à prendre une décision.

BULLETIN.-

Il apparaît à certains que le bulletin ne peut avoir un intérêt s'il est simplement un recueil d'informations officielles. Il faudrait essayer que des idées, quelquefois contradictoires puissent y être développées.

Certains déplorent en outre le manque d'informations qui pourraient être fournies par ce bulletin.

COTISATION.-

Le taux actuel de la cotisation est maintenu, soit 50F.

Il est créé une cotisation de soutien facultative de 20F.

CARNETS

MARIAGES

Notre camarade, Guy GIRARDETTI (ss.MA.67) avec Mlle Anne Louise de TROGOFF du BOISGUEZENNEC, le 29 AVRIL 1972 à 35 - BAINS sur OUST.

Notre camarade, Jean Claude FRANCOIS⁽⁴⁾ (R.63) avec Mlle FREBOUX, le 27 MAI 1972 à 74 - ANNECY.

Notre camarade, Guy PUCCINI, (E.70) avec Mlle Anne-Marie MARCHETTI, le 17 JUIN 1972 à TOULOUSE.

Notre camarade, Georges CHALANDRE, (E.68) avec Mlle Michèle GACHET, le 7 JUILLET 1972, à 38 - MEYLAN.

Notre camarade, Michel DORBES (E.70) avec Mlle Solange PELLEFIGUES, le 8 JUILLET 1972 - 31 - NOE

Notre camarade, Francis MARTY (H.64) avec Mlle Annie BOURGEOIS, le 13 JUILLET 1972 - 55 - BAR LE DUC.

Notre camarade, Jack VIGNIEL (MA.63) avec Mlle Thérèse JOASSARD, le 13 JUILLET 1972 - 74 - POSSY.

Notre camarade, Michel CLOUP (EN.72) avec Mlle Françoise DUTOUYA, le 18 JUILLET 1972 - 31 - TOULOUSE.

Notre camarade, Jean-Pierre DUBOIS (SS.H.70) avec Mlle Colette DELFIELIX, le 22 JUILLET 1972 - 12 - CAMPUAC.

Notre camarade, Alfred JULIEN-LAFERRIERE (H.66) avec Mlle Nicole JACQUELIN, le 22 JUILLET 1972 - 64 - ASCAIN

Notre camarade Hafedh ZAHAF (H.70) avec Monia, le 5 Août 1972 - SFAX - (Tunisie)

Notre camarade Joël GAILLARD (SS.MA.71) avec Mlle Nicole SOUDRY, le 6 Août 1972 - RABAT (Marco).

che doivent régler toutes les questions qui peuvent se poser à l'occasion du fonctionnement des divers laboratoires qui les composent.

Ce grand nombre de commissions pourrait conduire à un fonctionnement assez lourd. C'est au moins ce que certains penseraient. Je puis vous assurer qu'il n'en est rien. Les Conseils travaillent avec moi d'une manière parfaite, m'apportent une aide particulièrement efficace. Sans leur présence, je crois, qu'il serait matériellement impossible d'assurer la direction effective de l'Ecole, telle tout au moins qu'elle se conçoit actuellement.

Ces éléments généraux de fonctionnement étant ainsi bien résumés, je désirerais maintenant passer à quelques questions qui me sont souvent posées.

Le projet de transfert de l'Ecole

Vous n'êtes pas sans ignorer que l'Ecole a déposé un projet de reconstruction sur un terrain situé sur le complexe scientifique de Toulouse-Rangueil. Malheureusement, des entretiens que j'ai eus il y a quelques mois au Ministère de l'Education Nationale m'ont confirmé que ce projet, s'il avait été pris en considération, ne pourrait pas être financé au cours du VIème Plan. Inutile de préciser que ceci a posé au Directeur de l'Ecole une question particulièrement angoissante. Il est en effet indispensable que, pendant plusieurs années, l'Ecole fonctionne dans d'aussi bonnes conditions que possible, sur les terrains qu'elle occupe actuellement.

Aussi, ai-je présenté récemment deux projets, l'un concernant la recherche relatif à une surélévation de la salle des machines de l'Ecole, l'autre relatif à l'enseignement et concernant le remplacement de la vieille chapelle de la Rue Caraman par un bâtiment de plusieurs étages. Ceci veut dire que le transfert de l'Ecole est abandonné. Actuellement le Ministère a pris en considération l'extension sur place de l'Ecole. Lorsque ce projet pourra être réalisé et lorsque nous aurons récupéré

tion des sports, des langues, enseignements des sections spéciales, etc.....

Le Conseil Scientifique est institué par le décret dérogatoire. Il comprend des représentants de chaque département de recherche. En outre, des personnalités extérieures au nombre d'un tiers figurent également à ce Conseil. Son rôle est d'orienter la politique de recherche de l'Ecole, d'approuver les contrats de recherches et d'établir en fin d'année un bilan sur les travaux effectués par les laboratoires.

En dehors de ces deux Conseils, existe également une Commission pour le choix des enseignants. Le décret dérogatoire prévoit en effet que le personnel est choisi par le Directeur après avis de cette Commission. Celle-ci comprend un certain nombre de représentants des filières et des personnalités extérieures. J'insiste sur ce point car, à ma connaissance, c'est la première fois dans l'histoire de l'enseignement supérieur qu'il est établi une dérogation à la règle générale qui consistait à ne faire choisir un enseignant que par des enseignants ayant un rang au moins égal. Maintenant, des personnes du monde économique, industriel et scientifique ont leur mot à dire, leur avis à exprimer pour les nominations ou désignations de toutes personnes qui doivent occuper des postes d'enseignants.

Je sais que cette question a soulevé de grandes polémiques. Personnellement, j'y suis extrêmement favorable. L'ambiance de nos réunions, les résultats obtenus ont montré combien la présence des personnalités extérieures permettait d'aplanir certaines difficultés et de résoudre des questions en dehors de toute idée partisane.

Je ne ferai qu'évoquer les commissions de filières d'enseignement qui ont à traiter tous les problèmes pratiques pouvant se poser pour la vie de leur filière au cours d'une année universitaire.

De même, des Conseils de départements de recher-

Notre camarade Alain ROY (H.67) avec Mlle CLAUDIE CLEMENT, le 28 AOÛT 1972 - 47 - CLAIRAC.

Notre camarade Jean Pierre CLET (H.69) avec Mlle Josiane RUET, le 2 SEPTEMBRE 1972 - 69 - LYON.

Notre camarade Jean Marie PONCELIN (H.68) avec Mlle Marie-Françoise ROLFO, le 9 SEPTEMBRE 1972 - 59700 - MARCQ EN BAROEUL.

Notre camarade Raymond DUSSERT-VIDALET (E.63) avec Mlle Laurence GUES, le 16 SEPTEMBRE 1972 - 13 - AIX EN PROVENCE.

Hélène, fille de notre camarade Raymond OCCELI (I.E.T. 41) avec M. Paul LUC le 7 OCTOBRE 1972 à TOULOUSE.

(?) tu nous dois un méga repas!!! Arthur

NAISSANCES

STEPHANIE, fille de notre camarade, Claude NOUALS (E.68) le 7 AVRIL 1972 à TOULOUSE.

DENIS 2ème enfant de notre camarade, Alain DIEFENTHAL (H.60) le 13 AVRIL 1972, à RUEIL MALMAISON.

OLIVIER, fils de notre camarade Alain DELTOUR (E.65) le 15 AVRIL 1972 à YAOUNDE - B.P. 812

EDITH, 2ème enfant de notre camarade, Yves FAVARD (R.68) le 19 AVRIL 1972 à TOULOUSE

BENEDICTE, 3ème enfant de notre camarade, Francis TRESPEUCH (E.63) le 28 AVRIL 1972 à 40 - BISCARROSSE-PLAGE.

CHRISTOPHE, fils de notre camarade Michel BONARD-SORIN (R.67), le 11 MAI 1972 à 91 - BRFUILLET.

GILLES, 2ème enfant de notre camarade, Jean Charlys GAUTHEROT (ss.R.66) le 12 MAI 1972 à TOULOUSE.

SEBASTIEN, 4ème enfant de notre camarade, Maurice CAZENAVE (E.58) le 20 MAI 1972 à TOULOUSE.

Brigitte, fille de notre camarade, Christian GAMELIN
(E.67) le 22 MAI 1972 à TOULOUSE

EMMANUEL, fils de notre camarade, Claude JOSSE (R.69)
le 23 MAI 1972 à 57 - TERVILLE

CAROLINE, fille de notre camarade, Charles NOUZIERES
(H.64) le 30 MAI 1972 à 21 - DIJON.

CAROLINE, 4ème enfant de notre camarade, Bernard VIDAUD
(R.63) le 31 MAI 1972 à TOULOUSE.

LAURENT, fils de notre camarade, Jean-Claude DARCOS
(I.70) le 8 AVRIL 1972 à TOULOUSE.

GABRIEL, 2ème enfant de notre camarade Philippe CHAIGNE
(E.63) le 11 MAI 1972 - 75 - PARIS (16ème).

STEPHANIE, fille de notre camarade, Alain LIETARD (SS.
MA.71) le 19 MAI 1972 à 49 - ANGERS.

DENIS, 2ème enfant de notre camarade Roger LADJOINTE
(R.62) le 28 MAI 1972 à 13.100 - AIX EN PROVENCE.

BENEDICTE, fille de notre camarade Jean Noël FOREST
(I.69), le 1° JUIN 1972 à 94 - SAINT MAUR.

HUGUES, 4ème enfant de notre camarade Jacques DREVET
(H.64) le 4 JUIN 1972 à 33 - MOULON.

FREDERIC, 2ème enfant de notre camarade Lucien FABRE
(H.62) le 5-JUIN 1972 à 78 - MONTESSON.

LAURENT, 2ème enfant de notre camarade Pierre JEANNEL
(E.68) le 6 JUIN 1972 à 44 - SAINT SEBASTIEN.

ERIC, 3ème enfant de notre camarade Pierree BUFFET (R.60)
le 28 JUIN 1972 - 75 - PARIS (15ème).

VINCENT, 4ème enfant de notre camarade M. DALZON (H.63)
le 28 JUIN 1972 à 22 - SAINT BRIEUC.

Aux filières d'enseignement sont adjoints des départements de recherche dont l'activité globale peut se résumer par le nombre de thèses préparées : 128 thèses dont 33 de Docteur ès-Sciences et 40 de docteur-ingénieur. Ces départements sont les suivants :

- Le Département d'Electrotechnique s'attache aux problèmes du traitement de l'énergie électrique et tout particulièrement à l'étude des machines électriques modernes.

- Le Département d'Electronique dont les activités sont orientées vers l'étude des semi-conducteurs, les problèmes de télécommunication et des recherches en micro-ondes.

- Le Département d'Informatique traite des problèmes de recherches qui concernent la conception, l'exploitation et l'utilisation optimale des systèmes informatiques.

- Le Département de Mécanique des Fluides est un des plus importants laboratoires associés du C.N.R.S. Ses activités couvrent tous les domaines de l'hydraulique et de l'aérodynamique : écoulements, transport solide, pollution, infiltration, fluide, prototypes. Les installations de ce département le mettent au premier rang des laboratoires européens de cette spécialité.

Deux Conseils, l'un pour l'Enseignement, l'autre pour la recherche, ont été mis en place à côté du Conseil d'Administration. Ils sont tous deux présidés par le Directeur.

Le Conseil d'Enseignement est une émanation des différentes filières. Il traite de tous les problèmes importants et généraux qui peuvent se poser en ce qui concerne l'enseignement. C'est ainsi que les diverses questions suivantes ont été abordées, en particulier depuis le début de l'année : harmonisation des enseignements de mathématiques, études sur les enseignements d'automatique, études économiques sur l'ensemble des travaux pratiques de l'Ecole, organisation des stages intégrés, organisa-

PASCAL, fils de notre camarade Claude PEDESTARRES (E.61)
JUILLET 1972 à TOULOUSE

CEDRIS, fils de notre camarade Charles VALORA (SSE.70)
le 15 JUILLET 1972 à 28 - LUCE.

NATHALENE, fille de notre camarade Bertrand TOUSSAINT DE
QUIEVRECOURT (SS.MA.70) le 22 JUILLET 1972 à
54.350 - MONT SAINT MARTIN.

BENOIT, fils de notre camarade Alain QUITARD (H.64) le
12 AOÛT 1972, à 54 - NANCY.

SYLVIE, 2ème enfant de notre camarade Jean-François
MOREAU (R.67) le 26 AOÛT 1972 à 92350 - LE PLESSIS-
ROBINSON.

AGNES, 5ème enfant de notre camarade, Mme Jacques BONEU
(M.A. 64), le 19 SEPTEMBRE 1972 - 65000 - TARBES.

DECES

de notre camarade, Raymond SARDARGUES (I.E.T. 1922), 3,
Place des Basques le 10 AVRIL 1972 à 64 - BAYONNE

de Mme J.M. PONS, Belle-mère de notre camarade Roger
ANDRE (Promo 1948) - le 24 JUIN 1972 à 64 - MONS
EN BAROEUL.

de M. Jean SABOULARD, Frère de notre camarade Fulbert
SABOULARD (56) le 26 JUIN 1972 à 31 - MURET.

de notre camarade, Maurice FAURE (I.E.T. 45), le 7 JUIL
LET 1972 à 31 - TOULOUSE

de notre camarade Yves MARTIN (I.E.T. 43) le 27 JUILLET
1972 à 38 - VALJOUFFREY.

de notre camarade Daniel SOULIE (H.63) décédé accidente
lement le 10 AOÛT 1972 à CASABLANCA (Maroc).

Les Conseils de l'Ecole

Le décret dérogatoire a prévu que le Directeur de l'Ecole était nommé par le Ministre de l'Education Nationale pour une durée de 4 ans. C'est ainsi que depuis le 22 mai 1971, sur la proposition de notre Conseil d'Administration, j'assure la Direction de l'Ecole.

A côté du Directeur, pour l'aider dans sa tâche, et pour contrôler éventuellement son action, se trouve un Conseil d'Administration composé de représentants élus de toutes les catégories de personnels. Ce Conseil comprend également un tiers de personnalités extérieures nommées par le Recteur-Chancelier des Universités.

Avant de rentrer dans le détail des autres Conseils, je voudrais brièvement rappeler quelles sont les filières d'enseignement et les départements de recherches qui existent dans notre Etablissement.

Les enseignements se répartissent en 4 filières :
Electrotechnique, Electronique, Informatique et Hydraulique :

- Electrotechnique (Enseignements d'Electrotechnique, d'Automatique, d'Electronique industrielle, de Machines Electriques) ;
- Electronique (Enseignements d'hyperfréquence, de micro-electronique, de semi-conducteurs, d'automatique)
- Informatique (Enseignements d'analyse fonctionnelle, de statistiques, d'optimisation, de conception et d'exploitation des machines à calculer, de méthodes numériques de calculs) ;
- Hydraulique (Enseignements de Mécanique des milieux continus, de mécanique des Fluides, d'hydraulique générale, d'infiltration, d'échanges thermiques) ;

L'originalité de l'enseignement en début de 3ème année réside dans un stage intégré de 10 semaines qui ouvre à l'étudiant la voie d'un sujet de diplôme.

Nous sommes heureux de vous signaler que le prix Joliot-Curie 1972 vient d'être décerné à notre camarade Jean SAUDINOS (ENSEHT 1956) pour les résultats de ses travaux de recherche au département de Physique Nucléaire du C.E.A. à Saclay.

Toutes nos félicitations et que ça s'arrose !

COMMUNIQUE

Comme chaque année depuis 1948, la Société hydro-technique de France* ouvre un concours pour l'attribution du Prix Henri MILON 1973, institué pour encourager des chercheurs à poursuivre des études dans le domaine de l'Hydrologie.

Le montant du prix est fixé, en principe, à 1 000 F pour 1973.

Le programme du dit concours est défini par le Règlement que nous avons déjà largement diffusé au cours des années précédentes mais que nous pouvons vous adresser sur simple demande.

Ce Règlement prévoit (Article III) que, pour la "prise en considération" de leur candidature, les personnes intéressées doivent envoyer à notre Secrétariat, avant le 1^{er} Janvier 1973, un plan et un résumé de quelques pages du mémoire qu'elles proposent : il est dans l'intérêt des candidats de prendre contact avec notre Secrétariat le plus tôt possible.

* 199, rue de Grenelle - PARIS (7^o)

L'ENSEHHT

en

1972

Je souhaiterais dans les quelques lignes qui suivent, exposer quel est le fonctionnement actuel de notre Ecole dans le cadre de la loi d'orientation sur l'enseignement supérieur et du décret dérogatoire concernant les Ecoles d'Ingénieurs. Je répondrai également à quelques questions qui sont souvent posées, ces réponses constituant parfois des idées personnelles sur la gestion d'un Etablissement comme le nôtre.

Le décret d'octobre 1971 sur les Ecoles d'ingénieurs a créé dans 3 villes de France : Grenoble, Nancy et Toulouse des Instituts Nationaux Polytechniques. A Toulouse, l'I.N.P. regroupe l'Ecole Nationale Supérieure d'Agronomie (E.N.S.A.), l'Institut du Génie Chimique (I.G.C.), l'Ecole Nationale Supérieure de Chimie (E.N.S.C.), et l'E.N.S.E.E.I.H.T. A la tête de l'I.N.P. se trouve un Conseil d'Administration qui comprend des représentants élus de chaque Ecole. Il n'est pas utile, je crois, de rappeler ici que le premier Président de l'I.N.P. est le Professeur ESCANDE, notre Directeur Honoraire. Les affaires courantes de l'Institut sont assurées par un Comité Permanent qui comprend le Président, le Secrétaire, les 4 Vices-Présidents, chacun désigné par une Ecole.

Contrairement à l'habitude, nous sommes, cette fois-ci, débordés par les événements et, choses rares à notre époque, par les articles.

Un certain nombre de ces écrits ressembleront donc dans nos archives, et entre autres celui sur les "Conditions d'embauche des Ingénieurs N7". Nous le regrettons.

Quoiqu'il en soit, et puisque nous avons les textes :

- les personnes intéressées (et pressées) peuvent écrire au secrétariat de l'Association qui leurs en enverra une copie par retour du courrier,

- ces articles seront publiés dans le prochain bulletin qui paraîtra - nous l'espérons - courant Janvier 73.

SOMMAIRE

page

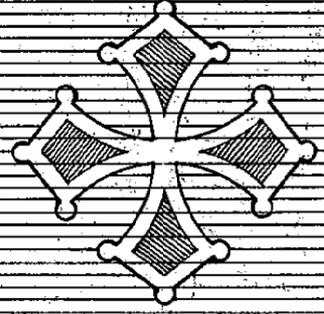
3	L'ENSEEIH en 72	J. NOUGARO
13	Vie Plan et expansion industrielle (Echos du dîner-débat du 26.4.72)	PERRET
16	ASSEMBLEE GENERALE du 21.10.72	GAUDU
20	Cinquantenaire "PROMO 22"	
22	Carnets	

I.E.T. ENSEEIHT INFORMATIONS

Bulletin de l'Association des Ingénieurs de l'ENSEEIH
2, rue Camichel - T O U L O U S E

LETTERS

INFORMATIONS



NOVEMBRE 72